

L'Université de Neuchâtel met au concours un

Poste de professeur-e assistant-e en logopédie à 50 %

Caractéristiques du poste : La/le candidat-e présentera une orientation scientifique s'inscrivant dans le champ de la logopédie, avec un accent particulier sur les aspects moteurs, notamment les troubles bucco-linguo-faciaux (y compris la paralysie faciale), les troubles de l'oralité, de la déglutition, de la parole et/ou de la fluence chez l'enfant et/ou l'adulte. Elle/il aura une charge d'enseignement de 2h hebdomadaires (au niveau Bachelor et Master), et elle/il assurera la supervision de doctorant-e-s et de travaux de Master.

En outre, la/ le candidat-e recherché-e devra :

- Faire preuve d'un intérêt pour, et d'une aptitude à la collaboration et au travail interdisciplinaire, en particulier avec la psychologie et les sciences cognitives ;
- Offrir une orientation compatible avec, et complémentaire aux, travaux menés à l'Institut des sciences logopédiques à l'UniNE et à l'Institut du langage et de la communication de la HfH (Hochschule für Heilpädagogik/ Haute école intercantonale de pédagogie curative, Zürich) ;
- Être prêt-e à s'engager dans le dialogue avec la Cité (Cantons, Hôpitaux, Hautes écoles de Suisse).

Formation requise : Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un doctorat, d'une expérience de recherche d'au moins deux ans depuis le doctorat, d'une expérience de gestion académique et d'un dossier de publications diversifiées et de haut niveau. Le statut de PA implique que le titre de doctorat doit dater de moins de 10 ans avant la date de nomination (cf. date d'entrée en fonction).

Rattachement : la/le Professeur-e assistant-e sera rattaché-e à l'Institut des sciences logopédiques en Faculté des lettres et sciences humaines.

Cahier des charges

Enseignement : Deux heures hebdomadaires en logopédie, à répartir entre BA et MA, comprenant des enseignements dans le domaine de spécialisation de la/ du titulaire, ainsi que des enseignements méthodologiques et/ ou pratico-cliniques, selon son profil.

Encadrement : participation à l'encadrement des étudiant-e-s, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat, à l'UniNE et à la HfH.

Recherche : développement de recherches en logopédie ; participation aux recherches et aux activités de l'Institut des sciences logopédiques à l'UniNE et de l'Institut du langage et de la communication à la HfH, ainsi qu'aux collaborations nationales et internationales ; capacité à obtenir des fonds de recherche.

Administration : participation à l'administration et à la représentation de l'Institut des sciences logopédiques et de la Faculté des lettres et sciences humaines, ainsi que de l'Institut du langage et de la communication et de la HfH.

Dotation d'assistantat : à définir

Le poste est également ouvert aux candidat-e-s non francophones, qui pourraient provisoirement enseigner en anglais et qui devront s'engager à organiser les examens en français et à maîtriser le français dans les deux ans qui suivent leur entrée en fonction. La maîtrise de l'allemand, ou la volonté de se perfectionner, est exigée afin de superviser les doctorant-e-s germanophones provenant de la HfH, et d'y offrir des enseignements ponctuellement.

Entrée en fonction : 1er août 2025 ou à convenir.

Durée : 4 ans (renouvelable une fois pour 2 ans).

Salaire : légal.

Obligations : légales.



Candidature : Les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants : a) lettre de motivation ; b) curriculum vitae ; c) liste des publications ; d) copie des titres obtenus (doctorat et titre le plus élevé) ; e) vision scientifique du domaine et des activités que la personne candidate entend développer en qualité de Professeur-e assistant-e ; f) trois personnes de référence avec précision de la relation à la personne candidate.

Les personnes candidates sont invitées à déposer leur dossier par voie électronique (PDF) sur www.unine.ch/candis (FLSH_LOGO) **jusqu'au 28.02.2025**. Aucune publication ne doit être envoyée à ce stade.

D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la Prof. Katrin Skoruppa (katrin.skoruppa@unine.ch) ou sur le site www.unine.ch/islo.

Par ailleurs, il est vivement conseillé de se référer au règlement concernant la procédure de nomination des Professeur-e-s accessible depuis la page Emploi de l'Université <https://www.unine.ch/emploi/> ainsi qu'aux statuts de l'Université <https://www.unine.ch/luniversite/lois-et-reglements/>

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.

